

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 150 (2005)  
**Heft:** 4-5

**Artikel:** Grand rapport de la brigade d'infanterie de montagne 10  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-346493>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Grand rapport de la brigade d'infanterie de montagne 10

Au terme de la première année d'existence de sa Grande Unité, le brigadier Roland Favre avait convié tous ses officiers à un rapport, le 4 février dernier à Interlaken. L'occasion de tirer un bilan et de fixer les lignes directrices pour l'année en cours en suivant le mot d'ordre: «Ouverts au changement, fidèles à nos valeurs».

Dernière née des brigades d'engagement, la brigade d'infanterie de montagne 10 est constituée de quatre corps de troupe d'active et de deux corps de troupe de réserve. Grande unité bilingue, elle compte 52% d'Alémaniques dans ses rangs. Bien que de montagne, la brigade, à l'instar de toutes les formations de l'Armée XXI, n'a pas de secteur attribué et se prépare à être engagée comme *force de circonstance*.

Les engagements ont d'ailleurs été au menu en 2004. La brigade a vu ses troupes être les premières à faire service, en appui des courses du Lauberhorn et d'Adelboden tout d'abord, puis du World Economic Forum (WEF), enfin de la Patrouille des glaciers. Des engagements couronnés de succès mais qui ont pesé lourd en termes de disponibilité de base. Le commandant l'a dit à ses cadres: «La mise en pratique de l'objectif *Ausbildung neben Einsatz* a montré là ses limites: on ne peut (...) poursuivre simultanément deux lièvres à la fois, tout en garantissant des standards de qualité élevés.»

De telles servitudes sont connues des Forces terrestres dont

le divisionnaire Christian Schlapbach, commandant remplaçant, a toutefois rappelé que l'objectif n'en reste pas moins la capacité des bataillons à un engagement interarmes dès 2008. Ceci requiert au moins deux services consacrés à l'instruction. Ce sera momentanément partie remise pour la brigade qui engagera subsidiairement à nouveau deux de ses corps de troupe en 2005, cette fois au profit de «AMBA CENTRO», la garde des ambassades.

La conseillère d'Etat Dora Andres (Berne) insista sur la volonté des cantons d'assumer pleinement leur rôle dans le cadre des nouvelles structures de l'armée. La volonté de s'adapter aux changements est bien là, mais encore faut-il permettre à ceux-ci de s'effectuer dans de bonnes conditions. D'où la réserve exprimée par l'autorité politique envers les risques d'un rythme trop élevé des réformes.

M. Seiler, secrétaire général du DDPS, s'exprima sur la menace remplacée par le manque de moyens. La diminution des ressources financières et l'augmentation des demandes de prestations placent l'institution dans une situation difficile; ce

sont l'instruction et la capacité de défense contre une agression de nature militaire qui en sortent perdantes.

Donnant ses directives pour l'année en cours, le brigadier Roland Favre a insisté sur le sens des responsabilités: responsabilité de poursuivre hors du service sa formation militaire, mais aussi responsabilité de préparer en détail les services de troupe comme marque de respect envers les subordonnés. Il a aussi insisté sur l'importance des engagements subsidiaires, rappelant au passage que, «si les cadres appuient sans réserve et avec loyauté de tels engagements, ceux-ci débouchent sur des succès (...).» La réussite comme facteur de motivation et comme objectif pour l'instruction figure ainsi parmi les attentes du commandant envers ses cadres. Soulignant au passage le rôle important joué par les sous-officiers dans les succès obtenus, il rappela aux officiers l'importance de les en remercier.

Elargissant pour terminer le champ de ses réflexions, le brigadier Roland Favre s'exprima sur la situation de l'armée elle-même. Les conditions de travail des cadres professionnels ainsi

que la disponibilité trop souvent restreinte des cadres de milice mettent l'institution en danger, alors même qu'il s'agit de convaincre la population que l'armée produit de la sécurité à son profit, qu'elle est respectueuse des ressources et qu'elle représente un pôle de stabilité dans une société en mouvement, un espace où des valeurs telles que discipline, sens du devoir, maîtrise de soi, goût de l'effort et fidélité à la parole donnée trouvent leur place et peuvent se développer.

RMS



*Un rapport de brigade réussi pour le brigadier R. Favre.*

### Nouveau livre de cuisine pour l'armée

Le nouveau livre de recettes culinaires de l'armée est moderne et plein de couleurs, de même que son contenu! Des plats traditionnels et à la mode, parfaitement adaptés à la cuisine civile, constituent une collection originale. Le règlement 60.6 d *Recettes de cuisine* est divisé en deux parties; la première fixe les normes en matière d'hygiène, la seconde propose toutes sortes de recettes, cuisine végétarienne, plats de viande, au four, à la vapeur, marinés, rôtis, adaptées aux habitudes culinaires d'aujourd'hui. Outre les traditionnelles recettes comme la fameuse croûte au fromage militaire, le livre propose également des mets asiatiques (*mah-mee*), le gratin d'aubergines à la provençale, la paella. Ce livre de cuisine peut être utile, également aux responsables de camps de jeunesse, de colonies de vacances, car il donne les quantités adéquates pour un grand nombre de convives.